



ENTRETIEN PAYSAGER

ARBRES ET PAYSAGES propose de vous accompagner au fil des saisons de manière régulière, que vous soyez particuliers, syndics de copropriété ou collectivités. Nous nous engageons à vous proposer des prestations d'entretien qualitatives, via la maîtrise des méthodes de travail et de gestion des travaux.

Entretien des pelouses

• **La tonte des pelouses** doit s'effectuer régulièrement afin d'obtenir un "tapis dense". La hauteur de tonte est également ajustée durant les périodes sèches afin que le gazon souffre le moins possible du manque d'eau.

Nous pouvons également vous proposer une gestion plus extensive de vos espaces engazonnés par l'utilisation du mulching ou du fauchage.

• **Les adventices** présentes dans les gazons pourront être traitées de manière chimique, afin d'obtenir un aspect uniforme. Toutefois dans une logique de respect de l'environnement et de préparation au passage au "zéro phyto", des solutions alternatives pourront vous être proposées.

• **La découpe des bordures** permet de délimiter de manière visuelle les massifs, pieds d'arbres des pelouses. Elle s'effectue droite ou en courbe, toujours nette et visible. C'est une des spécialités d'ARBRES ET PAYSAGES.



Entretien des plantations

• **L'entretien des sols** notamment dans les massifs, les pieds d'arbres et les haies s'effectue par un « bêchage à grosses mottes » en période hivernale. A des fins esthétiques et de préservation de l'humidité du sol, nous pouvons vous proposer comme alternative au bêchage la mise en place de paillage. Ce dernier provient de nos broyats de bois issus de nos chantiers d'élagage, dans une logique de valorisation des déchets.

• **L'entretien des haies** s'effectue de manière générale 2 fois par an, durant le printemps et l'hiver.

• **La taille des arbustes** est réalisée de manière raisonnée par nos équipes. Spécialisés dans la "taille douce", nos ouvriers rendront une forme naturelle à vos végétaux en respectant leur physiologie, tout en favorisant leur pérennité et leur floraison. La période de floraison sera respectée.

Assurer la propreté et la sécurité du site

Les prestations d'entretien s'achèvent sur un soufflage général du site, afin de collecter et évacuer les feuilles et débris de végétaux présents. Cette prestation permet de dégager les voiries, fils d'eau et avaloirs des amas de feuilles et assurer un bon écoulement des eaux.

En période hivernale, nous proposons des **prestations de déneigement** adaptées à vos besoins et à la configuration de vos espaces.



Nos prestations

- Entretien des pelouses et espaces extensifs
- Entretien des massifs arbustifs et fleuris
- Entretien des plantations
- Entretien des arbres
- Fleurissement
- Fertilisation
- Débroussaillage de friches
- Entretien des réseaux et systèmes d'arrosage automatique

Réalisation des travaux

ARBRES ET PAYSAGES dispose d'un parc matériel important, entretenu en interne par un mécanicien compétent et polyvalent. Les engins et matériels sont récents et conformes aux normes en vigueur. C'est également la volonté d'ARBRES ET PAYSAGES de respecter l'environnement, via l'utilisation de matériels électriques, moins polluants et plus silencieux.

De plus, notre parc matériel s'enrichit de nouveaux outils tels que des désherbeurs à gaz et balayeuses afin de proposer des solutions alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires. A chaque passage nos équipes remettent un bon d'intervention, détaillant les prestations effectuées. La force d'ARBRES ET PAYSAGES réside dans la régularité de ses passages et la qualité des travaux réalisés. Cela est possible grâce à notre personnel formé, motivé et autonome.



3, rue Thomas Edison - 91630 Guibeville
Tél. : 01 60 81 17 17 - Fax : 01 64 59 96 46
contact@arbres-et-paysages.fr
www.arbres-et-paysages.fr